

Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «022 Télégénève SA: à l'avenir, quelle participation de la Ville de Genève à son capital-actions?»

(renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 10 avril 2001)

PROJET DE MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à évaluer l'importance de la participation de la Ville de Genève dans le capital-actions de la société anonyme 022 Télégénève SA.